



Plan des tombes fouillées (infographie P.-P. Sartieaux, serv. Archéologie, dir. ext. Hainaut I).

Le décapage s'est poursuivi vers le nord avec pour limite inférieure la base des travaux envisagés, ce qui explique que le niveau géologique n'a pas été atteint partout. De ce côté également, de très nombreux ossements récoltés semblent appartenir pour une proportion importante à des enfants.

La zone située le long du mur de clôture est en outre perturbée par les racines d'un grand arbre situé dans la parcelle voisine, à l'ouest. À cet endroit, les ossements sont fortement mélangés.

En deux ou trois endroits, sous la fondation du mur de clôture qui sépare les deux propriétés, on a observé des traces de sépultures orientées nord/sud, comme celles fouillées à proximité ; cependant, elles n'ont pu être investiguées vu leur position dangereuse.

À l'aplomb de la limite décapée et de la partie destinée au jardin, la présence d'os longs de jambes et d'ossements de pieds laissait supposer une autre sépulture. Positionnée sous le talus qu'il n'était pas prévu de déplacer, elle n'a pu être fouillée.

En limite nord du décapage, là où le talus est encore visible, une haute stratigraphie intéressante a été mise en évidence. Outre la partie supérieure encore constituée de carreaux de sol d'une annexe contemporaine, trois couches relativement horizontales se distinguent.

La couche supérieure (dont il ne reste que 0,30 m après le décapage à la machine au moment des relevés)

se compose essentiellement d'une terre limoneuse de teinte noire, riche en éléments cendreaux.

La couche intermédiaire, épaisse d'une trentaine de centimètres, est également très noire avec beaucoup de charbon de bois. Le troisième dépôt, dont 0,65 m seulement sont visibles car la base n'est pas atteinte, constitue la terre du cimetière qui a été retournée. Bien que toutes les couches aient livré des ossements, la dernière décrite en contenait une très forte concentration.

La zone méridionale de la parcelle, prévue pour le patio, ne fera finalement pas l'objet d'un décapage ; en effet, la présence de plusieurs citernes partiellement rebouchées ou non, a largement perturbé les niveaux archéologiques.

Le contexte historique et archéologique de la découverte

Grâce aux études détaillées du quartier et de la paroisse Saint-Nicolas-en-Havré, réalisée par M. Ghiste (1991), on sait que l'hôpital Saint-Nicolas, attesté dès le 12^e siècle, possède outre des bâtiments, une chapelle des infirmes, un cimetière et des jardins.

Selon les sources, il semble qu'après l'édification de la nouvelle église paroissiale au 13^e siècle, le cimetière y adossé se situait au nord du chevet de part et d'autre de l'actuelle rue de l'Âtre.

Au 16^e siècle, en 1567 plus précisément, la chapelle Sainte-Anne érigée dans le cimetière, par une certaine Marie Galopin, est supposée accueillir les sépultures de sa famille. Les plans de Mons de cette époque évoquent clairement un espace ouvert au nord de l'église ainsi que la chapelle. L'érection d'un mur de clôture entre le cimetière et la ruelle de l'Âtre est décidée par les autorités de la ville en 1603, à la suite des dégradations survenues à la statue du Christ de Pitié située dans le cimetière.

À la fin du 18^e siècle, un décret de Joseph II interdit l'inhumation des défunts dans les murs de la ville, le cimetière est donc, en principe, désaffecté.

Les Archives de l'État à Mons conservent un plan levé le 19/07/1794 par l'arpenteur Princelle (AEM, 1273). Il représente le cimetière de Saint-Nicolas-en-Havré qui, cette fois, semble bien limité de tous les côtés par des murs de clôture. On y voit notamment le mur est, sous lequel des sépultures ont été observées. La présence de constructions jouxtant la ruelle de l'Âtre est également attestée sur ce plan.

Dans le quartier, une seule découverte relative au cimetière est signalée et remonte à 1891. À cette date, M. Bruyère, habitant la rue de la Biche, découvre dans la cour de son habitation, 6 squelettes disposés en 2 rangées de 3 et superposés. Selon la description, ces corps étaient orientés vers l'église saint Nicolas, donc est/ouest, ainsi